

# Bulletin d'inscription\*

Je souhaite participer à CIR 2008 Londres

En qualité d'auditeur

Pour un montant de 950 € HT\*\*

\*\* 20% de remise dès le deuxième inscrit d'une même société

En qualité de présentateur  
de concept de restaurant

3 500 € HT\*\*\* si le nombre de restaurateurs  
de ma société est supérieur à 10

1 800 € HT\*\*\* si le nombre de restaurateurs  
de ma société est inférieur à 10

\*\*\* Prix valable pour deux participants

## Participant

Mme  Mlle  M.

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Société .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays .....

Téléphone ..... Mobile .....

Fax .....

E-mail .....

Site web .....

Adresse de facturation (si différente)  
.....  
.....

Date .....

Signature et cachet de l'entreprise



**Fiche d'inscription à retourner à Pénélope Vincent**  
**Néorestaurant • Département conférences**  
**12-14 rue Médéric, 75815 Paris Cedex 17, France**  
**Tél : +33 (0) 1 56 79 39 82 ou par fax au : + 33 (0) 1 56 79 39 10**

## Le paiement se fait :

• PAR CHÈQUE :

à l'ordre de Groupe Industrie Services Info,  
organisme habilité à dispenser de la formation  
professionnelle (n° d'existence : 11 75 337 46 75)

Adresse d'envoi du règlement :

GRUPE INDUSTRIE SERVICES INFO  
Pénélope Vincent • 12-14, rue Médéric - 75 815 PARIS Cedex 17

• PAR VIREMENT À NOTRE BANQUE :

Domiciliation : Natexis Banques Populaires  
Banque : 30 007 • Code guichet : 99999  
N° de compte : 04066398000 • Clé RIB 43  
BIC : CCBPFRPPAR  
IBAN : FR76 3000 7999 9904 0663 9800 043  
Dans ce cas, il vous sera demandé de préciser  
votre numéro de facture.

• PAR CARTE DE CRÉDIT

Visa  Mastercard  
 American Express  Eurocard

n° .....

Expire le .....

Nom .....

Lieu .....

Date .....

Signature

Cachet de l'entreprise

## Modalités et conditions générales d'inscription

Dès sa réception, votre inscription est ferme et irrévocable. Nous vous ferons parvenir une convocation ainsi qu'une facture qui peut tenir lieu de convention de formation simplifiée, à condition toutefois que le bénéficiaire de la formation se soit préalablement assuré d'être pris en charge par l'organisme payeur dont il dépend. Dans l'hypothèse où ledit organisme payeur ne pourrait prendre en charge la formation, le participant s'engage à régler le coût total. L'expédition du bulletin d'inscription dûment complété entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

**LES FRAIS D'INSCRIPTION** comprennent l'accès à la journée de conférence, les pauses, le déjeuner et le texte des interventions. Ils doivent être réglés avant le jour de la conférence.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à la conférence aux participants n'ayant pas réglé au jour de la conférence, sans préjudice de l'exigibilité de l'intégralité des frais d'inscription.

### Conditions d'annulation :

Les participants peuvent se faire remplacer. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit. En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la conférence\*, les frais de participation restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la conférence\*, l'inscription est remboursée, déduction faite de la somme de 180 € HT pour frais de dossier. Si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à GISI - Service Conférences - 12-14, rue Médéric - 75 815 PARIS CEDEX 17. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.  
GRUPE INDUSTRIE SERVICES INFO  
SA AU CAPITAL DE 1 057 080 €  
309 395 820 RCS PARIS  
N° IDENT. : FR01309395820

\* Le cachet de la Poste faisant foi.